

Relevé du Conseil d'Administration de la SNFMI du 5/03/2014

1/ Approbation du PV du Conseil d'administration du 9/10/2013.

2/ Nomination du Pr Guillevin comme président de la commission de transparence de la HAS.

Dans le cadre de cette nomination, L. Guillevin quittera ses fonctions de président de la SNFMI au prochain congrès de Bastia. D'autres renouvellements auront lieu prochainement, dont fin 2014 celui de certains membres du conseil d'administration par tiers (élection). Dans ce cadre, la présidence de différentes commissions peut être modifiée.

3/ Nouveaux membres de la SNFMI. Leur nomination (38 membres associés, 7 membres à titre étranger et 5 membres titulaires) sera entérinée à Bastia après élection.

4/ Présentation des Comptes 2013 et du budget prévisionnel 2014. Parmi les changements dans les dépenses, on mentionne la dissolution de la fédération des spécialités médicales, l'augmentation modérée du tarif d'inscription à l'EFIM, la réduction du coût d'impression du livre des congrès accordée par Elsevier, la mutualisation de l'abonnement de la Revue de Médecine Interne avec la cotisation annuelle. Pour les recettes outre les cotisations et un financement par nos congrès semestriels, il importe de rappeler les cotisations des membres institutionnels, dont plusieurs par des industriels (LFB, NovoNordisk, Genzyme, etc.) un par un éditeur (Elsevier) et un par une compagnie d'assurance (Pasteur mutualité), des subventions pour les printemps de la médecine interne, des droits d'auteurs ou des revenus de placements bancaires. Le budget 2013 réalisé et le budget 2014 prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

5/ Rapport de la CNIPI2 sur l'évolution des DES et DESC. Conséquences pour la médecine interne (Rapport Couraud).

Les propositions de ce rapport remis aux autorités ministériels sont les suivantes : 1. Le DES de spécialité validera la compétence. 2. Les DESC de type 1 disparaissent, les DESC de type 2 (médecine d'urgence et gériatrie) deviennent des DES. La capacité de gériatrie persiste. Le DESC de réanimation médicale est encore en discussion. Le DESC de médecine vasculaire pourrait être rattaché à la cardiologie. Les autres DESC actuels deviendraient des formations transversales (comme l'infectieux, l'addictologie, la nutrition, etc...) co-gérées par le coordonateur du DES et le coordonateur du DESC. Les postes d'assistant vont disparaître, et il n'y aura pas de post-internat pour tous. Ce point pourrait d'ailleurs poser problème en ce qui concerne l'accès au secteur 2. Pour l'internat, il y aura 3 phases : socle, phase intermédiaire, et éventuellement phase de mise en responsabilité. Chaque niveau de formation fera l'objet d'agrément de stage différent. Ce rapport est actuellement préliminaire mais ses conclusions nécessitent dès maintenant une réflexion globale.

6/ Commission des congrès : St Malo 700 participants dont certains issus de 9 pays étrangers francophones, 8 symposia attractifs, 27 laboratoires participants. Autres congrès : Bastia (18-20/06/2014), Paris (10-13/12/2014), Besançon (10-12/6/2015), Tours (10-12/12/2015), juin 2016 sera à Lille.

7/ Conseil Scientifique. Suite à la demande de M. Hamidou de quitter la présidence du conseil scientifique, B. Bonnotte est pressenti pour prendre sa succession et cette information sera diffusée au congrès de Bastia. Le bilan des bourses en terme de publications sera fait lors de la session de Paris.

8/ Commission DPC. Actuellement, 2 dossiers nous concernant sont à déposés à l'ODPC : le dossier de la SNFMI a un avis actuel de non conformité (pièce manquante) et est affaibli par son mode de financement via l'industrie (comme la plupart des dossiers de sociétés savantes). L'autre dossier est celui de MedintDPC désormais inscrit en attente d'évaluation par la CSI (commission scientifique indépendante).

9/ Collège des enseignants. Deux séminaires nationaux les 21/03/2014 (152 inscrits, Médecine interne et néphrologie, déficit immunitaire et médecine interne) et 12/09/2014 (maladies de l'enfance à l'âge adulte et poumon et médecine interne) sont organisés.

10/ Questions diverses

- Pour le site internet, des descriptifs « grand public » seront écrits sur les grandes maladies et les grands syndromes. E. Hachulla a reçu un accord du ministère pour la filière maladies rares.
- Une réunion commune SNFMI / CFPV sera organisée en mars 2015 (pathologie inflammatoire des gros vaisseaux)
- La SNFMI donne son accord pour parrainer une *newsletter* "medinterne-maladies rares" par email avec lien internet; chaque lettre étant constitué de 5 résumés d'articles, d'une interview d'un auteur français et d'un cas clinique de l'ouvrage " Au début cela n'avait l'air de rien"; l'outil de diffusion sera le site internet de la SNFMI.
- Cohorte de lupus systémique pédiatrique (LESp) : accord pour qu'elle soit constituée sous l'égide de la SNFMI.